

2	AU CŒUR DES COMMUNES	1	M. VALLET Mickaël
		2	Mme BLANC Jeanne
		3	M. MAIGNÉ Marc
		4	Mme MESNARD Françoise
		5	M. MARCHAIS Jean-Luc
3	FAISONS ENTRER LE PROGRAMME DU NOUVEAU FRONT POPULAIRE AU SÉNAT	1	M. TATOU Abdelouahed
		2	Mme GEFFRAY Lucie
		3	M. FIESS Cyril
		4	Mme LEPARC Alice
		5	M. LAGARDE Jules
4	AU SERVICE DES COMMUNES POUR DÉFENDRE LA CHARENTE-MARITIME	1	M. MARKOWSKY Pascal
		2	Mme MONNIER Élisabeth
		3	M. CALBRIX Nicolas
		4	Mme MALLEVAES Clara
		5	M. GUERIT Richard
5	17 AU CŒUR	1	M. PLASSARD Christophe
		2	Mme PERRICHOT Fabienne
		3	M. RICHARD Christophe
		4	Mme BELLEBEAU Sophie
		5	M. AMBLARD Michel

ARTICLE 2: Le Secrétaire Général de la préfecture de la Charente-Maritime, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

La Rochelle, le 11 septembre 2026

Le Préfet

Michel PROSIC